

Commune d'UFFHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'UFFHEIM

DE LA SEANCE DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le lundi 15 octobre, à 19 h 30, le Conseil Municipal d'Uffheim s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian MARTINEZ, Maire.

Présents : HAAS Bernard, WADEL Patrick, CHAFFARD Jacques, ALMY René, COLETTI Charlotte, HERTER Georges, KOERPER Jean-Luc, LEIBY Thomas, RIBSTEIN André, ROOS Sabine.

A donné procuration : Mme Muriel MOSER à M. Patrick WADEL

Absent excusé et non représenté : M. Alain FEYERTAG

Absent non excusé : ./.

Secrétaire de Séance : Mme Elodie LE GALLOUDEC

ORDRE DU JOUR

Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Point 2 / Affaires financières

Point 3 / Personnel Communal - Participation employeur protection santé

Point 4 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

Point 5 / Rapport des Adjointes & Commissions

Point 6 / Divers & Informations

Monsieur Christian MARTINEZ souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal et donne lecture de la procuration de Madame Muriel MOSER donnant procuration à Monsieur Patrick WADEL puis aborde les points à l'ordre du jour.

POINT 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du lundi 17 septembre 2018 a été transmis in extenso à tous les membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par tous les membres présents.

POINT 2 / Affaires financières

2.1 Approbation de chèques

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les chèques suivants

57,03 € à titre de remboursement des frais d'électricité des parties communes par Madame Marguerite GOEPFERT ;

285,23 € à titre de remboursement des frais de gaz par Madame Marguerite GOEPFERT ;

717,26 € à titre de remboursement des frais de gaz de l'église par le Conseil de Fabrique ;

AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser ces chèques.

2.2 Budget Communal – Décisions Modificatives

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le budget communal de l'exercice 2018 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE les décisions modificatives suivantes

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Articles	Montant	Articles	Montant
10226 (10) Taxe d'Aménagement	+ 850 €		
2188 (21) Autres immobilisations corporelles	- 850 €		

2.3 Autorisation permanente et générale de poursuites au Comptable public

Vu l'article R1617-24 du CGCT relatif à l'autorisation préalable de poursuites pour le recouvrement des produits locaux ;

Vu l'instruction n°11-022 MO du 16 décembre 2011 ;

Vu la demande du Trésorier de Saint-Louis ;

Et considérant l'objectif d'amélioration du recouvrement des produits de notre collectivité sans pour autant priver la Commune d'Uffheim de son pouvoir de surveillance en matière de poursuites ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Trésorier de Saint-Louis à engager de manière permanente et générale toutes les poursuites nécessaires au recouvrement des titres et rôles émis par la Commune d'Uffheim ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Trésorier de Saint-Louis à engager de manière permanente et générale toutes les poursuites nécessaires au recouvrement des titres et rôles émis par la Commune d'Uffheim ;

PRECISE que cette autorisation pourra être modifiée ou annulée à tout moment sur simple demande écrite de la Commune d'Uffheim.

2.4 Cadeau pour départ en retraite

Monsieur le Maire informe du départ en retraite de Madame Jeannine BLAETTLER à compter du 1^{er} janvier 2019.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'offrir un cadeau de départ à la retraite à Madame Jeannine BLAETTLER ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire à engager la dépense pour l'achat d'un cadeau de départ à la retraite à Madame Jeannine BLAETTLER pour un montant de 150 € ;

VOTE le crédit nécessaire au budget, article 6232.

POINT 3 / Personnel communal - Participation employeur protection santé
--

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 instaurant un dispositif de participation des

collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 13 décembre 2012 ;

Vu la délibération du 17 décembre 2012 approuvant les modalités de participation de la Commune d'Uffheim en faveur du personnel communal ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

MODIFIE les montants de la participation de la Commune comme suit

Agents soumis au régime local de la sécurité sociale – Montant Mensuel

- Agent seul 20,00 €
- Agent + enfant(s) 32,00 €
- Couple 37,00 €
- Couple + enfant(s) 50,00 €

Agents soumis au régime général de la sécurité sociale – Montant Mensuel

- Agent seul 37,00 €
- Agent + enfant(s) 48,00 €
- Couple 59,00 €
- Couple + enfant(s) 90,00 €

CONFIRME la procédure de labellisation afin de verser la participation communale aux agents communaux.

POINT 4 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

4.1 Saint-Louis Agglomération

- **Conseil Communautaire du 26 septembre 2018**

Monsieur le Maire informe que 39 points étaient à l'ordre du jour. Il rend compte de 3 points plus précisément :

- Le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport

Les conseillers restent favorables au projet mais pas tel qu'il est présenté actuellement dans le cadre de la concertation publique menée par la SNCF et par l'EuroAirport.

Ce projet traversera le futur Technoport (projet Euro3lys), les nuisances sonores des multiples navettes entre Bâle et l'aéroport, le coût réel de l'opération et la participation réelle des suisses, sans compter les désagréments causés par l'aéroport notamment en ce qui concerne les décollages de nuit.

- La Maison de santé de Bartenheim

Confrontée à une augmentation constante de la fréquentation due au fait que plusieurs

médecins généralistes ne reçoivent plus que sur rendez-vous ou ne sont plus remplacés, les temps d'attente sont plus longs et engendrent parfois de l'agressivité. Il ressort de ce constat qu'un réaménagement de l'accueil et des salles d'attente est indispensable. Saint-Louis Agglomération participera à l'opération en versant une subvention à hauteur de 30 000 €. Le coût global du projet est fixé à 85 000 €.

- Voie verte à Bartenheim

Dans le cadre du réaménagement en cours, des carrefours de l'échangeur entre la RD66 et l'A35, une voie verte sera aménagée pour relier Bartenheim et Bartenheim-la-Chaussée. Son coût est de 378 000 € dont 117 000 € à la charge de Saint-Louis Agglomération.

Prochain Conférence des Maires le mercredi 17 octobre 2018.

POINT 5 / Rapport des Adjointes & Commissions

5.1 Bernard HAAS

Monsieur Bernard HAAS rend compte de la commission Social & Animations du 3 octobre 2018.

Repas de Noël des Aînés du 16 décembre 2018

Choix du traiteur : Kessler de Riedisheim, repas proposé à 24 €.

Potage

La crème de châtaigne aux cèpes

Entrée froide

Le parfait de poisson et St Jacques

Coulis de homard

Salade de moutarde

Plat

L'éventail de magret rôti juste rosé au miel et aux épices

Sauce aux baies roses

Garniture :

Churros de patate douce

Eventail de courgette à l'échalote confite au vin rouge

La poire aux airelles

Pain

Boules de pains variés

Dessert

L'assiette gourmande :

La panna cotta à l'orange et aux épices

Le tiramisu aux quetsches

La crème brûlée, flambée devant les convives

La brochette de fruits

Date de la dégustation

Le 09/11/2018 à 19h00

Le jour de la dégustation, la commission souhaiterait goûter la caille désossée et farcie aux griottes, réduction de jus de viande, donc pour la moitié des repas commandés ce jour-là.

Choix du cadeau pour les personnes ne pouvant participer au repas

Un panier garni pour la somme de 24,90 € en provenance de Habsheim a été choisi.
Madame Brigitte MULLER se charge de passer commande le moment venu.

Décoration des tables

Madame Martine HOFFERLIN, comme à son habitude, organise les nappes, serviettes et décorations nécessaires pour les tables.

Animations

Le magicien Anthony BIEGEL étant relativement cher, Bernard HAAS prendra contact avec lui afin de renégocier le prix, voire la formule.

Nous n'écartons pas l'idée de recontacter Fredy pour une animation musicale, Bernard HAAS s'en charge.

Voir avec Michel BAUMANN si les enfants du catéchisme seraient disponibles pour pousser la chansonnette.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

Monsieur Bernard HAAS annonce la réunion de la Commission Jeunes qui aura lieu le mercredi 17 octobre à 18h00 pour l'organisation de la soirée Halloween du vendredi 2 novembre 2018.

5.2 Patrick WADEL

Monsieur Patrick WADEL informe que Monsieur le Maire et lui-même ont rencontré Monsieur Jean-Marie BELLIARD, Maire de la Commune de Sierentz concernant les points suivants :

- Problèmes de stationnement et de vitesse des véhicules aux abords du terrain de foot (qui est situé sur le ban de Sierentz) ; doléances exprimées par un riverain ;
- Accès à la retenue d'eau : une nouvelle réunion doit être programmée pour les modalités de gestion de la retenue d'eau ;
- Les Elus d'Uffheim ont abordé les nuisances rencontrées dans la rue d'Altkirch (vitesse excessive) et voulaient savoir si la Commune de Sierentz avait des projets sur leur partie afin de travailler conjointement. Pour l'heure, la Commune de Sierentz ne fera pas d'autres aménagements à cet endroit que ceux prévus devant la nouvelle école maternelle de Sierentz.

Monsieur Patrick WADEL informe de la casse du caniveau de la rue des Landes. Il sera remplacé prochainement.

Il indique également qu'un autre caniveau sera réparé au bout de la rue du Général Béthouard vers le stade de football.

Il informe également que l'entreprise qui a effectué les travaux de reprise de la couche de roulement de la voirie dans la rue du 20 Novembre pour le compte du Conseil Départemental a raboté les pavés fraîchement posés par la Commune.

Un constat sera effectué avec le Département.

5.3 Jacques CHAFFARD

Monsieur Jacques CHAFFARD donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mercredi 3 octobre 2018.

Dossier instruit

❶ Déclaration Préalable DP 068 341 18 F0019 de M. Jacques FONTAINE domicilié au 4 rue des Saules 68510 UFFHEIM, section 4 parcelle 226 de 790 m², pour la création de fenêtres velux, isolation du toit et changement de tuiles et gouttières : Avis favorable.

Le Conseil Municipal entérine la décision.

Monsieur Jacques CHAFFARD informe qu'il a participé à une réunion sur la gestion des coulées de boue. La documentation concernant cette réunion a été transmise en intégralité aux conseillers municipaux par voie électronique.

POINT 6 / Divers & Informations

6.1 Agenda

<i>Date</i>	<i>Réunion - Manifestation</i>	<i>Heure & Lieu</i>
Mardi 16 octobre	CCCSPV	19 h 00 Mairie
Mercredi 17 octobre	Commission Jeunes	18 h 00 Mairie
Jeudi 18 octobre	Commission Urbanisme	18 h 30 Mairie
Mercredi 24 octobre	Commission Sécurité Routière	20 h 00 Mairie
Vendredi 2 novembre	Halloween	18 h 30 Maison des Associations
Dimanche 4 novembre	Carpes-Frites de la Musique	12 h 00 Maison des Associations
Jeudi 8 novembre	Commission Information	18 h 00 Mairie
Samedi 10 novembre	Concert annuel de la Musique	Maison des Associations
Dimanche 18 novembre	Commémoration de l'Armistice	Parvis de l'Eglise
Lundi 19 novembre	Conseil Municipal	19 h 30 Mairie
Dimanche 25 novembre	Marché aux Puces	Village
Samedi 1 ^{er} décembre	Marché de l'Avent	Parvis de l'Eglise
Lundi 10 décembre	Conseil Municipal	19 h 30 Mairie

Dimanche 16 décembre	Fête de Noël des Aînés	Maison des Associations
Samedi 22 décembre	Loto du FCU	Maison des Associations
Vendredi 18 janvier 2019	Réception de Nouvel An	19 h 30 Maison des Associations

6.2 Documents remis

Les documents suivants ont été remis aux conseillers municipaux soit par voie électronique soit en début de séance

- Procès-verbal de la Commission Social & Animations du 3 octobre 2018
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 3 octobre 2018

6.3 Informations de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe que le Permis de Construire de l'Accueil Péri-scolaire a été accordé. Une première réunion de chantier aura lieu le vendredi 19 octobre 2018 afin de prévoir les aménagements extérieurs et intérieurs.

Monsieur le Maire indique que le dossier de demande d'installation des caméras de vidéo-protection a été transmis à la Préfecture.

Une réunion afin de préciser les modalités de cette installation aura lieu le mardi 16 octobre 2018.

Monsieur le Maire informe que le grillage a été installé autour du stade. Il rappelle que c'était l'une des exigences de la Région Grand Est afin que le club ne soit pas rétrogradé à un niveau inférieur.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par Monsieur et Madame BRODBECK Théo au sujet des travaux de reprise du plateau ralentisseur situé à leur niveau qu'ils estiment inappropriés.

Il donne également lecture du courrier de Monsieur André RIBSTEIN informant de sa démission de la Commission Sécurité Routière.

Monsieur André RIBSTEIN précise qu'il ne peut pas accepter les travaux de reprise de l'ancien plateau surélevé. Pour lui, ces modifications engendrent beaucoup de bruit et il pense qu'à terme, la route sera abîmée.

Monsieur le Maire remercie et félicite l'Association Métiers et Savoir d'Antan pour l'organisation de l'après-midi de démonstration aux écoliers dans le verger école.

Monsieur le Maire félicite Monsieur Thomas LEIBY pour la naissance de son fils.

6.4 Tour de table

Monsieur René ALMY informe qu'il devait avoir une commission Environnement à Saint-Louis Agglomération mais qu'il n'a pas pu s'y rendre en raison de l'organisation du don de sang à Uffheim le même jour.

Monsieur André RIBSTEIN demande si le Permis d'Aménager de Monsieur Guillaume HOOG a été accordé.

Monsieur le Maire lui répond que le permis a été accordé.

Il informe également qu'il trouve fréquemment des tas de déchets dans les champs.

Monsieur Jean-Luc KOERPER lui indique qu'il a contacté la Brigade Verte à ce sujet.

Monsieur Jacques CHAFFARD signale qu'un panneau du Club Vosgien a été renversé dans les champs. Il a prévenu le service de Saint-Louis Agglomération qui avait mis en place ces panneaux.

Monsieur Patrick WADEL informe qu'une demi-journée d'information sur le thème de l'entretien des terrains de foot sera organisée prochainement à Uffheim par FREDON.

Monsieur Jean-Luc KOERPER revient sur les travaux de reprise du ralentisseur et indique à nouveau que les travaux n'auraient pas dû être entrepris.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 30.

**TABLEAU DES SIGNATURES
POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'UFFHEIM
DE LA SEANCE DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018**

ORDRE DU JOUR

- Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente
 Point 2 / Affaires financières
 Point 3 / Personnel Communal - Participation employeur protection santé
 Point 4 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers
 Point 5 / Rapport des Adjointes & Commissions
 Point 6 / Divers & Informations

<i>Nom & Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signatures</i>	<i>Procuration</i>
<i>MARTINEZ Christian</i>	<i>Maire</i>		---
<i>HAAS Bernard</i>	<i>1^{er} Adjoint</i>		---
<i>WADEL Patrick</i>	<i>2^{ème} Adjoint</i>		---
<i>CHAFFARD Jacques</i>	<i>3^{ème} Adjoint</i>		---
<i>ALMY René</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>COLETTI Charlotte</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---
<i>FEYERTAG Alain</i>	<i>Conseiller Municipal</i>	<i>Absent excusé non représenté</i>	---
<i>HERTER Georges</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>KOERPER Jean-Luc</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>LEIBY Thomas</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>MOSER Muriel</i>	<i>Conseillère Municipale</i>	<i>Procuration donnée à Patrick WADEL</i>	
<i>RISBTEIN André</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>ROOS Sabine</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---